

Vente directe dans tous les domaines

Mardi 18 août 2026 à partir de 14h00

Dans tous les secteurs, la vente directe est autorisée le mardi 18 août 2026 à partir de 14h00.

Chaque exposant est libre d'avoir ou non des articles en vente directe. Les exposants qui le proposent recevront un panneau de stand supplémentaire avec l'indication « Vente directe ».

NOTICES les intéressés ayant omis de s'inscrire à la vente directe avant le **17 juillet 2026** ne pourront y participer.

Les exposants qui se décident pour cette solution confirment par ce formulaire de respecter les conditions suivantes :

- Je vends exclusivement à des revendeurs
- Avec la vente directe, mon stand conserve son esthétique soignée et son attrait
- Mon activité de vente directe ne fait pas du salon un marché

Vente directe souhaitée

Société

Personne de contact

Halle / No. du Stand

Je confirme m'en tenir aux conditions ci-dessus en cas de vente directe.

Lieu et date

Cachet et signature légale
